

Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher. Mémoires de la Société des sciences et des lettres de la ville de Blois. 1856.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

CHRONIQUE

DE

L'ÉGLISE DE TREMBLEVIF EN SOLOGNE

Par M. de la Saussaye

—•••—
V^e ET VI^e SIÈCLES.

*Légende de Saint-Viâtre, patron de l'église de
Tremblevif¹.*

Viâtre, en latin *Viator* (*viateur* ou *voyageur*),
nom qui fut peut-être donné au saint anachorète à

¹ J'ai suivi, dans l'abrégé que je donne de la légende de saint Viâtre, un petit livre intitulé : *la Vie et les miracles de saint Viâtre, dont le corps est dans l'église de Tremblevif, en Sologne, diocèse d'Orléans. Orléans, Rousseau, 1736, in-12*. Cette légende est probablement tirée des anciens manuscrits latins que l'on conservait à la cure de Tremblevif, et c'est ce qu'il y a de plus complet sur saint Viâtre, dont les Bollandistes n'ont presque rien dit.

cause de ses voyages, et qui n'était pas le sien propre, naquit en Berry vers la fin du V^e siècle, de parents *fortunés selon le monde*, dit la légende. Un jour qu'il gardait les troupeaux de son père ¹, sa vue se porta vers une abbaye qu'on apercevait dans le lointain, et il se sentit saisi dès-lors d'une vocation irrésistible pour la vie monastique. Quoiqu'il n'eût encore que douze ans, il se décida à quitter ses parents pour le couvent qu'il avait vu, et courut se jeter aux pieds de l'abbé, qui s'appelait Trigecius ². Il fut reçu, et la conduite exemplaire qu'il tint, ne tarda pas à exciter la jalousie des moines. Ils le calomnièrent auprès de l'abbé; celui-ci, obligé de céder à leur désir, l'envoya dans un endroit très éloigné et très sauvage pour y garder des troupeaux appartenant au monastère ³. Pendant qu'il se ren-

¹ Saint Viâtre, quoique appartenant à des parents fortunés *selon le monde*, gardait les troupeaux de son père. Cet exemple de la grande simplicité de mœurs d'alors, qui rappelle la manière de vivre des patriarches, prouve que la légende originale a été écrite à une époque peu éloignée de celle à laquelle a vécu notre anachorète.

² La légende ne donne point le nom du monastère. Il y en eut plusieurs de fondés dans le Berry, dès le V^e siècle : parmi le petit nombre des noms de leurs abbés qui ont été conservés jusqu'à nous, on ne trouve point celui de Trigecius. (*Gallia Christ. tom. ij, pag. 119 et seq.*)

³ Des troupeaux nombreux étaient les véritables richesses de ce temps, l'argent monnayé étant devenu très rare et le commerce se faisant principalement par échange, comme dans l'enfance de toutes les sociétés. De là

dait au lieu de son exil, que la légende ne nomme point, en traversant des contrées incultes et désertes, accompagné de quelques moines chargés de le guider, des loups furieux voulurent se jeter sur eux; mais, par l'intercession de *Viator*, ils s'apaisèrent tout-à-coup, et vinrent en rampant lécher ses pieds; plus loin, il rendit la vue à des aveugles. Les moines, témoins de ces miracles, retournèrent, couverts de confusion, auprès de Trigecius, et lui racontèrent ce qu'ils avaient vu. L'abbé ordonna de faire revenir *Viator*.

Après un séjour de dix-sept ans dans cette abbaye, *Viator* ayant entendu parler de la grande réputation de Maximin, abbé de Micy ¹, forma le dessein d'aller vivre au nombre de ses religieux, et quitta clandestinement Trigecius. A Micy, il se lia étroitement avec un moine nommé Avit; et trouvant tous les deux que la vie qu'ils menaient n'était pas assez austère, ils résolurent d'abandonner le cou-

l'importance attachée aux troupeaux, surtout à ceux de porcs; les cartulaires en font foi. Au reste, dans les Gaules, pays couvert de vastes forêts et abondant en paturages, cette ressource était indiquée par la nature même.

¹ *Maximinus*, vénéré depuis sous le nom de *saint Mesmin*, gouverna depuis 511 jusqu'à 520 le célèbre monastère de Micy, qu'il avait fondé avec son oncle Euspice, qui en fut le premier abbé.

vent et d'aller vivre dans les déserts de la Sologne ¹. Ils exécutèrent bientôt ce dessein. Mais Maximin étant mort, les moines de Micy voulurent lui donner Avit pour successeur, et étant parvenus à découvrir le lieu de sa retraite, ils le ramenèrent avec eux ². L'ermite voyageurs s'éloigna alors de là, et s'en vint jusqu'à un endroit nommé depuis *la Viâtrie*, où il se construisit une cellule avec des branches d'arbres. Il se nourrissait de fruits sauvages, et se désaltérait avec l'eau d'une fontaine qui coulait près de sa demeure. Un démoniaque eut l'inspiration de venir l'y trouver, et fut guéri. Sa réputation de sainteté ne tarda pas à se répandre dans le pays, et il ne put entièrement se dérober au monde qu'il fuyait.

Lorsque *Viator* sentit sa fin prochaine, il abattit un *tremble*, et se mit à creuser sa bière dans le tronc

¹ En Sologne, comme dans une grande partie des Gaules, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, les villes et les villages se trouvaient sur le passage des voies romaines ; les campagnes ne comptaient que quelques rares hameaux, dans des éclaircies, au milieu des forêts qui couvraient une grande partie du territoire.

² Saint Avit fut ramené à Micy, l'an 521, selon le *Gallia Christiana*. C'est à l'aide de cette date que j'ai pu fixer la naissance de saint Viâtre à la fin du V^e siècle. La légende lui donne douze ans quand il quitta ses parents pour le monastère de Trigeceus, où il resta dix-sept ans ; il avait donc vingt-neuf ans quand il devint moine de Micy, où il dut rester peu de temps avant de s'enfuir avec saint Avit qui était de retour en 521.

de cet arbre. Ce fut alors que Trigecius , son premier abbé, qui vivait encore, guidé par la renommée des miracles de l'anachorète, vint le visiter. *Viator*, en l'apercevant, bénit le ciel, qui avait inspiré à Trigecius de venir le trouver afin de lui rendre les derniers devoirs : il le pria de l'ensevelir après sa mort, qu'il lui annonça pour le dimanche suivant. En effet, il mourut au jour indiqué, et Trigecius l'ensevelit, suivant son désir, au lieu de *la Viâtrie* , actuellement *Tremblevif*.

Parmi les nombreux miracles qui suivirent la mort de *Viator*, sa légende ne cite que celui qui donna lieu à la construction de l'église de Tremblevif. Un homme paralytique et sa femme aveugle s'étaient fait inutilement conduire à plusieurs endroits où se trouvaient des corps saints , très célèbres, sans avoir obtenu leur guérison. Un ange les visita, et leur dit d'aller prier au tombeau de saint Viâtre, qu'ils recouvreraient la santé, et qu'en reconnaissance ils fissent bâtir une église en son honneur. Le voyage, dit la légende, fut suivi de la santé, et la santé du temple superbe qu'ils édifièrent aussitôt sur le tombeau du saint.

J'ai cherché à conserver , autant que possible, la simplicité du récit original qui me paraît renfermer un grand fonds de vérité.

Quoique la légende de saint Viâtre affirme que l'église de Tremblevif ait été bâtie *au lieu de la Viâtrie*, une tradition locale, de la plus haute antiquité, place *la Viâtrie* à une lieue et demie de Tremblevif, sur le chemin bas qui conduit à Nouan et dans la paroisse de ce nom. On voit, en cet endroit, qui porte encore le nom de *Viâtrie*, une fontaine convertie d'un petit édifice en briques, au pied duquel coule un ruisseau. C'est à cette source que l'on porte encore, tous les ans, processionnellement, et depuis un temps immémorial, la châsse de saint Viâtre, le lundi de la Pentecôte (autrefois le 25 mars), et aussi quand le pays est affligé de quelque fléau. C'est l'eau de cette source que l'on vient boire pour se guérir ou garantir *des fièvres* (nom que l'on donne à la fièvre endémique de la Sologne), et on en remplit soigneusement de petites fioles pour cet usage. Toutes ces circonstances réunies me portent à croire que c'est bien là qu'a dû vivre le *bon saint Viâtre*, comme on l'appelle dans le pays.

Tous ceux qui s'en tiennent à la lettre de la légende, disent que la cellule du *bon saint* était située sur une tombelle tronquée, qui subsiste encore à l'entrée du bourg de Tremblevif, et où l'on a élevé depuis un autel et un monument dont je parlerai plus tard : quelques personnes prétendent même

que la table de pierre qui couvre l'autel, est la même qui a recouvert jadis un *dolmen* au temps des druides. Le premier dimanche d'août, jour de la translation des reliques, on porte processionnellement la châsse de saint Viâtre à cet autel, et on l'y expose à la vénération des fidèles.

J'avoue que j'ai eu de la peine à rejeter cette dernière opinion; elle me séduisait d'autant plus que le cours de mes recherches m'a amené plusieurs fois à conclure qu'en France bon nombre de saints du moyen-âge auraient habité dans le voisinage des lieux consacrés à l'ancien culte, soit des Gaulois, soit des Romains, peut-être même dans les cellules grossières que l'on attribua communément aux anciens druides. Voici, au reste, comment dans le pays, les partisans de cette version expliquent le culte de la fontaine de la Viâtrie : ils racontent que le *bon saint Viâtre* ayant achevé de construire sa cellule, lança son marteau en l'air, et qu'une source jaillit miraculeusement à l'endroit où il vint tomber. On ne devra pas être étonné de voir saint Viâtre lancer son marteau à une distance d'une lieue et demie, quand on saura que saint Eusice, de Selles-sur-Cher, et saint Phallier, de Chabris, bâtissant leur cellule à trois lieues l'une de l'autre, n'avaient qu'une truelle à eux deux, et qu'à chaque pierre

qu'ils maçonnaient, ils se l'envoyaient réciproquement à travers les airs; il est juste d'ajouter qu'un ange, qu'il ne voyaient pas, la recevait, et se chargeait de la porter de l'un à l'autre¹.

Comme il est certain que le corps de saint Viâtre a reposé dans la crypte de l'église de Tremblevif, il faudrait supposer qu'il y aurait été apporté de la *Viatricie* par les habitants du bourg qui auraient voulu l'avoir au milieu d'eux (ces sortes d'enlèvements de corps saints sont chose commune au moyen-âge); ou bien, on pourrait croire, pour tout concilier, que le lieu connu maintenant sous le nom de *Viâtricie*, était celui où le saint fut découvert, avec son compagnon, par les moines de Micy, et que le lieu où il se réfugia ensuite, ou la seconde *Viâtricie*, était à Tremblevif même. Il est d'ailleurs plus naturel de

¹ Le caveau sépulcral de saint Eusice subsiste encore dans l'église de Selles-sur-Cher, dont l'abside et le chevet, de l'époque romane, offrent des frises fort curieuses, ornées de bas-reliefs représentant les miracles du saint. Dans le lieu où la tradition place sa cellule, on voyait, dit-on, autrefois un *dolmen* qui fut employé à une ancienne réparation du pont de Selles. L'église de Chabris (bourg qui, avec celui de Gièvres, de l'autre côté du Cher, a succédé à l'antique *Gabris* de la table de Peutinger) présente quelques restes précieux de l'architecture romane primitive. Le tombeau de saint Phallier, placé dans la crypte, est soutenu sur des pierres dressées d'une manière qui rappelle la disposition des *dolmens simples* des Gaulois. Ces deux églises pourraient fournir le sujet de Mémoires fort intéressants.

penser que le bourg de Tremblevif se sera formé de la réunion des habitations construites par ceux que la renommée des miracles de saint Viâtre attira autour de son église, que de supposer l'existence antérieure du bourg.

VI^e SIÈCLE.

Construction de l'église de Tremblevif. — Origine de ce nom.

Quelque opinion que l'on veuille adopter sur le véritable emplacement de *la Viâtrie*, je pense que la crypte où a été déposé jadis le corps de saint Viâtre peut très bien être un ouvrage de la fin du VI^e siècle. C'est un caveau fort étroit et semi-circulaire, de 6 pieds de haut et de 9 pieds de long ; sa voûte, grossièrement faite, et qui paraît plus récente que le reste de la construction, est soutenue par une grosse colonne de maçonnerie engagée dans le mur qui ferme le demi-cercle du plan : selon quelques-uns, elle renferme le tronc du tremble qui servit de sépulcre au *bon saint*. Vis-à-vis de cette colonne sont trois petites arcades romanes bouchées, à pilastres engagés, dont l'architecture est de la plus grande simplicité. Les larges briques qui forment le seuil des arcades, et celles qui alternent

avec les claveaux des cintres, sont des traditions de l'architecture des derniers siècles de l'empire ¹. Les arcades, bouchées maintenant, donnaient peut-être passage autrefois, soit à des issues souterraines, soit à des escaliers : cette dernière conjecture est même assez probable à l'égard de l'arcade du milieu, qui paraît plutôt fermée après coup que construite pour la décoration de la crypte. Le seuil de cette arcade est en petits carreaux, bien plus modernes que les grandes briques qui forment le seuil des autres, et dont on voit aussi quelques débris à celui-ci ; sans doute, un passage continuels aura nécessité plusieurs réparations. On peut remarquer encore, à l'appui de cette conjecture, que les percées qui ont été faites à droite et à gauche de l'arcade intermédiaire sont très irrégulières, et que les degrés qui s'y trouvent sont évidemment d'une époque plus moderne que les autres parties du caveau, à l'exception de la voûte qui a aussi été refaite. Une fouille pourrait seule lever toute espèce de doute à cet égard.

L'autel est encore placé au-dessus de la crypte, selon l'ancien usage, qui voulait que l'office divin fût célébré sur le tombeau des saints ².

¹ Le troisième seuil était peint ; il reste sur les pilastres des fragments de ces peintures.

² Usage que l'on n'a pu conserver partout ; mais dont on a perpétué le

La crypte que je viens de décrire est la seule chose que l'on puisse faire remonter jusqu'au temps de la construction de l'église primitive ; et le type de haute antiquité de son architecture, est une preuve à l'appui de la véracité de la légende du patron. Un monument d'un autre genre, et qui se trouve constamment associé à saint Viâtre depuis l'époque de sa mort, c'est le tremble qui lui servit de cercueil, et qui, par miracle, poussa des rejetons, perpétués eux-mêmes depuis par d'autres rejetons, lesquels s'implantèrent dans les murailles de l'église de Tremblevif, en demeurèrent depuis inséparables, et donnèrent leur nom au bourg, appelé en latin : *Tremuli vicus*, le bourg du Tremble, ou *Tremble-Bourg*; l'ancienne orthographe, *Tremblevic* et *Tremblevy*, était plus rationnelle que celle usitée à présent, probablement par une fausse application au *tremble vif* qui n'a cessé de croître sur les murs de l'église. Les rejetons actuels du tremble des temps anciens, au nombre de deux très jeunes, sont situés sur le sommet d'un énorme pilier de briques, appuyé au côté extérieur du mur septentrional de l'é-

souvenir en célébrant les saints mystères sur la pierre sacrée, encadrée dans la table de l'autel, et qui renferme des reliques des saints ou martyrs. On a aussi conservé à l'autel la forme tumulaire.

glise Ce pilier, ou contre-fort, qui n'a point d'analogie dans le reste de la construction, sert depuis un temps immémorial de caisse, en quelque sorte, destinée à perpétuer le tremble historique et sacré. C'est peut-être l'espèce de consécration que ce pilier en a reçue, qui l'aura fait épargner quand on a rebâti la nef actuelle, à laquelle il est plutôt appuyé que lié. Rien, du reste, n'annonce qu'il soit aussi ancien que la crypte; les briques qui le composent, ne sont pas d'un assez grand échantillon pour qu'on puisse les rapporter à la même époque.

DU VII^e AU XI^e SIÈCLE.

Pilier singulier de l'église de Tremblevif. — Ruine de l'église par les Normands. — Origine de la châsse de saint Viâtre et des châsses en général.

C'est pendant la période qui s'écoula du VII^e au X^e siècle que dut être bâti le pilier singulier dont je viens de parler, si on le suppose plus ancien que la nef à laquelle il s'appuie. J'aimerais mieux cependant lui attribuer une origine plus récente, et penser que la muraille de la nef avait fini par avoir besoin d'être soutenue d'un contre-fort énorme, à cause des crevasses qui résultaient en cet endroit

de l'accroissement continuel des racines du tremble séculaire, qu'on ne voulait pas arracher, et dont on n'oserait même aujourd'hui tenter la destruction. On ne peut guère supposer que ce contre-fort fût un édifice particulier, antérieur à l'église, et destiné à supporter le tremble sacré, dont le culte avait précédé celui de saint Viâtre, et dont le souvenir est encore vivant dans le pays.

Les Normands ravagèrent plusieurs fois la Sologne, pendant les IX^e et X^e siècles, et nous pouvons bien leur attribuer la ruine de l'église primitive de Tremblevif.

A cette époque, pour sauver les corps saints de la fureur des barbares, on dut les retirer des cryptes où ils reposaient, pour les mettre dans des caisses destinées à les emporter en des lieux fortifiés où ils restaient jusqu'à ce que le pays fût tranquille. L'histoire du temps et les légendes parlent souvent de ces translations d'ossements sacrés. Comme les causes qui les occasionnaient se renouvelaient souvent alors, on dut laisser les saintes reliques dans les caisses qui les renfermaient; et telle dut être, selon nous, l'origine des châsses, appelées en latin *capsæ*, caisses ou coffres. Aussi voyons-nous l'usage des cryptes cesser entièrement dans le XI^e siècle, et celui des châsses devenir général. Ce fut donc à l'é-

poque des ravages des Normands, dans la Sologne, que le corps de saint Viâtre dut quitter son caveau sépulcral, pour une châsse dont nous n'entendons parler, du reste, pour la première fois, que beaucoup plus tard.

DU XI^e AU XII^e SIÈCLE.

Réédification de l'église.

La nef est, après la crypte, ce que l'église de Tremblevif offre de plus ancien dans sa construction. Une petite partie est bâtie en pierres de moellon, à peu près échantillonnées; le reste est en briques. Les petites fenêtres à ogives romanes, percées au haut des murailles, se rencontrent dans les églises de la Sologne, dès la fin du X^e siècle; elles étaient d'un usage plus général pendant le XI^e, et s'employaient simultanément avec les fenêtres à arc semi-circulaire, dont on voit encore des exemples vers le milieu du XII^e. Ne connaissant aucun document écrit sur l'époque de la construction de la nef de l'église de Tremblevif, je la placerai entre le XI^e et le XII^e siècle. Elle est bâtie en briques, selon l'habitude ordinaire dans cette partie de la Sologne où il n'y a pas de pierres.

XIII^e SIÈCLE.*Construction du clocher et du reposoir à demeure.*

Lorsque l'usage des clochers devint commun en France, et que la grosseur qu'on finit par leur donner nécessita un édifice particulier pour les soutenir, on ajusta, tant bien que mal, aux églises déjà bâties, des tours carrées qui reçurent de là le nom de *clochers*. De toutes les places qu'on leur assigna, celle devant la porte de l'église ne fut pas la moins heureuse, lorsque les quatre côtés de la tour furent ouverts par de larges arcades destinées à laisser écouler la foule des fidèles : cette ordonnance donnait aussi de la légèreté à l'édifice et étendait d'une manière pittoresque la perspective intérieure du temple. La forme des ogives et le genre d'ornements du clocher de Tremblevif appartiennent à l'époque de transition du style roman ou style ogival. La fenêtre à droite du chœur, est de style rayonnant ou *flamboyant*, et doit avoir été refaite à l'époque de la construction des transsepts, c'est-à-dire aux XV^e et XVI^e siècles.

DU XIV^e AU XV^e SIÈCLE.*Construction du reposoir à demeure.*

C'est vers cette époque qu'il faut placer la con-

struction du monument singulier situé sur la tombelle tronquée dont j'ai parlé plus haut. C'est un édifice, tenant lieu d'une espèce de reposoir à demeure, de forme oblongue et entière construit en briques ; il est ouvert de tous les côtés par de larges arcades à arc pointu, au nombre de six, quatre sur les côtés longs, garnies d'appuis, deux sur les petits côtés, servant de portes, et séparées entre elles par des contre-forts très saillants. Le tout est d'une architecture que l'emploi exclusif de la brique a rendue extrêmement simple. Sous le milieu de l'espèce de dais formé par le toit de l'édifice est placé un autel en briques, recouvert d'une pierre plate sur laquelle, le jour de la translation des reliques de saint Viâtre, on expose la châsse qui les contient à la vénération des fidèles, comme je l'ai déjà dit. Si cette table de pierre appartenait jadis à un *dolmen*, comme quelques-uns le prétendent, on l'a sanctifiée en changeant sa destination, et en sculptant dessus une croix dont on ne voit plus que quelques traces : la tombelle a été entourée, comme on le remarque assez ordinairement à ces sortes de monuments, par de larges fossés, presque entièrement comblés maintenant. Cet édifice est connu à Tremblevif sous le nom de *reposoir*, et mieux encore de *chastaud* (pour echastaud) ; et c'est là, comme je

J'ai dit, que plusieurs placent *la Viâtrie* (1).

*Fontaine du bon saint Viâtre. — Construction
du chevet et des transsepts.*

Ce fut peut-être dans le XV^e siècle que l'on bâtit le petit édifice en briques qui renferme *la fontaine de la Viâtrie* ou du *bon saint Viâtre*, comme on l'appelle dans le pays. Il y a si peu de style dans cette construction, qu'il est assez difficile de lui indiquer une date certaine : elle ressemble à une petite maison à double pignon, dont l'un, tourné vers le couchant, est ouvert par une arcade grossièrement exécutée, et surmonté d'une petite croix de fer ; une autre croix en bois, dont les morceaux sont appuyés le long de l'édifice, était sûrement plantée près de là, et je ne sais quelle révolution l'a brisée. Une autre impiété a été commise, il y a quelques années, sur la statuette de saint Viâtre lui-même, qui était dans une petite niche pratiquée dans l'épaisseur du pignon

¹ Un édifice moderne, tout-à-fait analogue, dans sa forme, au reposoir de Tremblevif, a été élevé par l'empereur de Russie, Alexandre, à Saardam, pour préserver des injures du temps la cabane que Pierre-le-Grand se construisit lui-même lorsqu'il travaillait dans les chantiers de cette petite ville. Le reposoir de Tremblevif aurait-il été aussi destiné en premier lieu à conserver la cellule de saint Viâtre qui, selon la légende, était faite de branchages ?

occidental, vis-à-vis l'ouverture de l'édifice : un berger, après l'avoir mutilée, la jeta dans la fontaine où elle est, dit-on, restée. Maintenant, quand on fait la procession à la fontaine, on y porte une autre statuette de saint Viâtre, qui est suspendue à la grosse colonne de la crypte, et que l'on a habillée en diacre, la tradition n'accordant que cette dignité au pieux anachorète, et on la place dans la niche vide de la fontaine, pendant la station que l'on fait en cet endroit. L'aspect du lieu de *la Viâtrie*, du petit édifice en briques et du ruisseau qui coule au pied, est d'un effet assez pittoresque, au milieu des plaines nues et sévères de la Sologne.

Le style des transsepts servant de chapelles, annonce assez que cette partie de l'église de Tremblevif a été élevée dans le XV^e siècle. La révolution a effacé les armoiries qui ornaient les clés de voûte des chapelles : leur parement extérieur et celui du chevet de l'église, qui n'a point d'abside, sont composés de briques rouges et noires disposées de manière à ce que les dernières dessinent de larges hâchures losangées sur les autres qui servent de fond. Ce genre de décoration a été employé dans presque tous les édifices en briques des XV^e et XVI^e siècles, en assez grand nombre dans toute la partie de la Sologne qui manque de pierres.

Au-dessous des trois longues ogives du mur qui termine carrément le chevet, est appuyé intérieurement un autel particulier, placé assez haut, et auquel on arrive des deux côtés par des degrés garnis d'un balcon en pierre : la châsse de saint Viâtre est déposée sur cet autel, qui se trouve derrière celui du chœur et beaucoup plus élevé que lui.

XVI^e SIÈCLE.

Embellissements que reçut l'église de Tremblevif pendant ce siècle.

De tous les embellissements que la piété se plut à apporter à l'église de Tremblevif, un des plus curieux, sans contredit, est le grand tableau en bois, représentant les divers traits de la légende de saint Viâtre, ancien monument des commencements de la peinture à l'huile en France, assez bien exécuté pour le temps. On sait que le premier tableau à l'huile peint de la main d'un Français, fut celui du *Jugement dernier* que fit, dans le milieu du XVI^e siècle, Jean Cousin, pour les Minimes de Vincennes, et on trouvera peut-être singulier qu'une église de Sologne ait possédé, dès ce siècle, un objet aussi précieux que devait l'être alors une peinture à l'huile. Mais, si l'on remarque que les personnages

représentés dans notre tableau portent, selon l'usage que suivaient la plupart des peintres d'alors, le costume de l'époque où leur peinture était exécutée, et si l'on fait attention aux caractères des inscriptions qui accompagnent plusieurs des scènes du tableau, on ne pourra certainement pas lui assigner une date plus récente que la fin du XVI^e siècle. Dès cette époque, Jacob Bunel, de Blois¹, était un peintre célèbre, et j'avais pensé d'abord qu'il aurait bien pu être l'auteur du tableau de Tremblevif; mais l'ordonnance toute particulière de cet ouvrage, dont je vais parler en détail tout à l'heure, me porte à croire qu'il a été exécuté par un peintre verrier. Au reste, que ce soit l'œuvre d'un Français ou d'un étranger, il n'y a rien d'étonnant à ce que la grande vénération inspirée de tout temps par le patron de Tremblevif, lui ait fait consacrer un *ex voto* de cette valeur, lorsque, de nos jours encore, une guérison attribuée à ses prières lui a valu une châsse d'argent qui a coûté 10,000 francs au donateur.

¹ Chalmel, en son Histoire de Touraine, t. IV, p. 85, dit que l'opinion commune donne à Bunel la ville de Blois pour patrie, mais *qu'il est bien certainement né à Tours*. Je pense que les preuves apportées par Chalmel à l'appui de son opinion, doivent tomber devant l'autorité des registres de la paroisse Saint-Honoré de Blois, qui placent sa naissance sur cette paroisse au 16 octobre 1558. (*Reg. 1, f^o 150, recto.*)

Ce tableau était formé, selon le goût d'alors, par quatre panneaux à encadrement plat, desquels deux pouvaient se refermer sur les autres et servir de volets destinés à défendre la peinture contre les injures du temps. Les panneaux de notre tableau (placé autrefois sur la droite du chœur) sont séparés maintenant, et suspendus, deux par deux, à la muraille du chevet, à droite et à gauche de l'autel supérieur; on remarque encore parfaitement les débris et les places des charnières qui servaient à former l'assemblage des panneaux. Les couleurs sont bien conservées, et les personnages ne manquent pas d'expression.

Le premier panneau, ou le volet de gauche, est étranger à la vie de saint Viâtre, et représente un crucifiement. L'ordonnance qu'a suivie le peintre, dans la distribution des faits, sur les autres panneaux, est la même pour chacun d'eux; on peut croire qu'il a cherché à imiter une fenêtre ogivale à vitraux ornés de sujets. Une petite colonne mince partage cette fenêtre en deux parties égales, et soutient les deux rosaces, dont l'ogive est décorée; cinq actions différentes se passent sur les divers plans de chacun de ces panneaux ainsi disposés. Deux banderolles, flottant autour des meneaux des rosaces, contiennent des légendes en lettres gothiques qui expli-

quent les faits représentés dans les vides de ces deux rosaces. Le sujet du premier plan occupe toute la largeur du panneau, et les personnages, sont d'une bien plus grande proportion que ceux des rosaces, comme cela doit être, et comme on le remarque sur les fenêtres à vitraux peints. Dans le lointain de la scène principale se passent les deux autres actions, dont la colonne qui partage le tableau indique la séparation. Je vais donner la description des sujets peints sur ces différents panneaux, en ayant égard à l'ordre dans lequel ceux-ci se trouvaient avant d'être séparés et suspendus aux murailles de l'église.

1^{er} *Panneau*. J'ai déjà dit que celui-ci, qui devait servir de volet au suivant, n'offrait rien de relatif à la légende de saint Viâtre ; il représentait un crucifiement.

2^e *Panneau*. La première rosace, c'est-à-dire celle de gauche, représente une procession : saint Viâtre, en diacre, porte le livre de l'Épître, précédé de la croix, selon l'usage. Légende : *Comment saint Viâtre était religieux diacre.* — 2^e rosace : saint Viâtre est à genoux au pied du trône de l'abbé Trigecius, entouré de ses religieux. Légende : *Comment fut par envie accusé de ses frères à son abé.* Dans le lointain du sujet principal, on aperçoit à droite saint Viâtre

gardant les troupeaux de l'abbaye ; à gauche , saint Viâtre, accompagné d'un moine, à la porte du couvent ; Trigecius le renvoie probablement en l'admonestant ; sur le premier plan, on voit l'abbé Trigecius, à genoux, suivi de ses moines , aussi agenouillés aux pieds de saint Viâtre, qui est en costume de berger, et qu'ils viennent solliciter de retourner au monastère. La légende du saint ne dit point que l'abbé ait accompagné ses moines ; mais le peintre aura pris la licence de le représenter pour donner plus d'effet à son tableau.

3^e Panneau: 4^{re} rosace : arrivée de saint Viâtre à Micy. Légende : *Comment saint Viâtre vécut à Saint-Mêmein* ; — 2^e rosace : repas de moines. Légende : *Comment ils estoient plusieurs saints évêques*. Lointain, de gauche : saint Viâtre lave à une fontaine (la fontaine de *la Viâtrie*) ; à droite, Trigecius et plusieurs religieux viennent visiter l'anachorète. Le sujet principal représente l'inhumation de saint Viâtre au pied d'un arbre.

4^e Panneau. 4^{er} rosace ; deux solitaires auprès d'une fontaine. Légende : *Comment saint Viâtre et saint Avy vindrent à la fontaine*. — 2^e rosace : guérison du démoniaque. Légende : *Comment il fit sortir le diable du corps d'ung démoniaque* : il y a un arbre devant la cellule du saint. Lointain de gauche : les

deux époux infirmes, au lit, visités par l'ange; à droite, la foule se rendant processionnellement au reposoir de la tombelle où la châsse de saint Viâtre est exposée sur l'autel. Sujet principal : un homme et une femme agenouillés au pied d'un arbre. Les deux personnages agenouillés sont le paralytique et sa femme, rendant des actions de grâces de leur guérison à la personnification tout-à-fait mythologique du bon saint Viâtre, le tremble, qui partage avec lui les hommages religieux.

La statuette de Saint-Viâtre, suspendue à la grosse colonne de la crypte, a dû être exécutée dans le XVI^e siècle. Elle est en bois, et dorée entièrement; elle tient un livre ouvert sur sa poitrine, sur lequel on lit ces mots, écrits en capitales romaines, *Sancte Viator, ora pro nobis.*

On peut encore rapporter au XVI^e siècle une épitaphe rimée qui se lit sur une table de pierre tendre incrustée dans la partie extérieure de la muraille qui termine le chevet de l'église. Elle a été malheureusement mutilée par le vandalisme révolutionnaire. Les caractères sont gothiques; et peut-être une date, en chiffres romains, du XVI^e siècle également, tracée dans l'un des angles supérieurs de la pierre tumulaire, n'est-elle qu'une copie de la date de l'épitaphe elle-même, qui devait

se trouver dans la partie mutilée, et qui a été reproduite là par une main étrangère. Voici cette date : 3 mars 1538; et voici l'épithaphe :

Vous. humains. q. passez. par..... (icy)
 Aiez. mémoire. de. ceux. cy.
 des. quelx. jai. mis. icy. le. no... (m)
 lung. macé. arnolet. a. nom.
 et. l'autre. m. [héron]. sa. femme.
 les. quelx.....

Il y a au-dessus de cette épithaphe un autre souvenir de la famille Arnolet : le vitrail de la fenêtre du milieu du chevet offre une très jolie peinture d'un homme et d'une femme, dans le costume du temps, agenouillés aux pieds de saint Viâtre, avec cette inscription : *M. Arnollet, N. Héron, ont donné ceste vitre en l'an 1584.*

C'est peut-être aussi à une époque contemporaine de celle-ci que fut faite à l'église de Tremblevif une fondation pieuse, dont la mémoire devait se perpétuer par une inscription incrustée dans la partie intérieure du mur latéral droit de la nef. Cette inscription, qui pourrait aussi bien être une épithaphe, était rimée comme celle du chevet; elle est presque entièrement ensevelie sous la chaux de plusieurs badigeons accumulés.

XVII^e SIÈCLE.*Translation des reliques de Saint-Viâtre.*

La plus ancienne translation des reliques de Saint-Viâtre, dont le souvenir soit venu jusqu'à nous, ne date que de la 1^{re} année du XVII^e siècle. Ce souvenir nous a été transmis par une inscription gravée sur une petite plaque de cuivre qui était renfermée autrefois dans la châsse de Saint-Viâtre, et qu'on a oublié d'y remettre à la dernière translation. Il est probable qu'anciennement l'église de Tremblevif ne possédait qu'une châsse en bois, qui, en 1600, fut remplacée par une autre en cuivre, comme celle-ci le fut elle-même par une en argent. L'inscription que je viens de citer est en petites capitales romaines, et ainsi conçue :

L'AN MDC. OU 1600.

*Le sixiesme. jour. d'aoust. premier. dimanche. du mois.
Les. vénérables. reliques. du corps. S. Viatre.
Confesseur. et. patron. de l'église. de Tremblevi.
furent. d'une. aultre. chasse. translatées.
et mises en celle cy par M. Charles de. la.
Saussaye. doyen. de. l'église. d'Orléans.*

Il est assez singulier que Ch. de la Saussaye, en ses annales de l'église d'Orléans, place cette trans-

lation à l'année 1597. J'ai préféré suivre l'autorité de l'inscription, parce qu'elle a dû être gravée au temps même de la cérémonie, bien convenablement fixée à une époque de *Jubilé*, qui est une fête de renouvellement. Ch. de la Saussaye exerça les fonctions épiscopales pendant la vacance du siège d'Orléans, qui dura huit ans. Probablement il aura confondu cette translation avec une des autres qu'il fit pendant le même espace de temps, lorsqu'il écrivit son ouvrage, daté de l'année 1616 ¹.

¹ « Et Viator quidem in pago Tremuli vico, in partibus Secaloniæ
» obiit, ubi nunc corpus quiescit, quod nos ipsi propriis contrectavimus
» manibus, et Deo volente, ex mandato Dominorum decani, canonicorum
» et capituli Ecclesiæ Aurelianensis, sede Episcopali vacante, Dominicâ
» primâ Augusti, anno MDCXVII, de capsâ veteri in capsam novam apud
» Tremulivicum transtulimus. » *Annal. eccles. Aurel., lib. iij, p. 101.*

Charles de la Saussaye était neveu de Mathurin de la Saussaye, évêque d'Orléans, et il espéra sans doute lui succéder, comme celui-ci avait succédé lui-même dans son évêché à son oncle, Jean de Morvilliers, garde-des-sceaux de France. Il fut très distingué par son éloquence et son savoir, et était député du clergé d'Orléans aux États de 1614. Il est le premier des historiens de l'église d'Orléans ; ses *Annales* sont encore estimées, et seront toujours consultées par tous ceux qui s'occuperont de l'histoire de l'Orléanais. L'épithaphe de Mathurin de la Saussaye, qui se lit sur une table de marbre adossée à l'un des piliers du chœur de Sainte-Croix, est de lui. L'auteur du présent Mémoire est son arrière petit-neveu : ce n'est pas sans un sentiment d'intérêt bien vif et bien naturel qu'il a trouvé le nom de son grand-oncle lié au sujet dont il s'occupait, et qu'il s'est plu à rendre ici hommage à sa mémoire.

Ce fut l'an 1655 que la châsse de cuivre fut remplacée par une châsse d'argent. La date de cette nouvelle translation est consignée sur le revers de la petite plaque de cuivre, dans une inscription calquée sur la première, et les détails circonstanciés de la cérémonie sont consignés sur un procès-verbal renfermé dans la châsse actuelle : une copie authentique, qui en avait été tirée pour le trésor de la cure, a disparu à la révolution ; et j'ai été obligé de me contenter d'une copie de cette copie, que je dois à l'obligeance de M. Defins, maire de la commune de Tremblevif. Je vais donner un extrait de cette pièce qui, outre son intérêt direct par rapport à mon sujet, peut fournir des notions exactes sur la manière dont se faisaient les translations de reliques.

Le 24 juillet 1655, Louis Vouzelle, curé de Tremblevif, écrivit à l'archevêque de Bourges, Anne de Levi de Ventadour, pour lui exposer que, depuis près de 1100 ans, les ossements de saint Viâtre, *confesseur non pontife*, étaient dans l'église de Tremblevif, où il avait été inhumé, et que la châsse en cuivre qui les contenait étant fort ancienne, les habitants de la paroisse en avaient fait faire une en argent pour les y transférer¹ ; qu'à cet effet, il

¹ Si la foi était plus grande alors, il faut croire aussi que la population

s'était pourvu pardevant Mgr. Alphonse d'Elbenne, évêque d'Orléans, pour le prier de faire lui-même la translation ou de le commettre à cet effet, ce que l'évêque d'Orléans lui avait accordé. Pourquoi il le suppliait de venir, le 1^{er} dimanche d'août, pour faire la cérémonie. *A quoi inclinant*, l'archevêque de Bourges vint à son château de la Motte-Beuvron, situé à trois lieues de Tremblevif¹.

La vieille châsse, ornée des figures des douze Apôtres, était entièrement scellée de tous les cotés et sans serrure; ce qui força de faire rompre un des cotés. On trouva un paquet enveloppé de *toile jaune* soigneusement liée et cousue. Sur un papier attaché à cette enveloppe était écrit en lettres, *façon gothique*, ces mots: *Les ossements du corps de saint Viâtre, confesseur, revus et remis en cette châsse, le premier dimanche et le 6 août 1600*². Sur les extrémités du linge étaient *le chiffre de saint Viâtre* (probablement S. V.), et à côté, ces lettres: D. C.

de la paroisse de Tremblevif était plus nombreuse qu'elle ne l'est maintenant; car la somme totale des contributions directes que paye aujourd'hui cette commune, surpasserait à peine le prix d'une châsse en argent.

¹ C'est ce voisinage qui avait probablement engagé le curé de Tremblevif à prier l'évêque d'Orléans de céder ses droits à l'archevêque de Bourges, dont le patronage devait être plus avantageux pour sa paroisse.

² Ceci infirme encore la date de 1597 donnée par Ch. de la Saussaye à cette translation.

(*Dei confessor*). Le linge recouvrait une autre enveloppe, en taffetas vert, aussi cousue et scellée, qui en renfermait une dernière, *en linge fort blanc*, et celle-ci contenait les saints ossements. On les fit examiner par M^e Phelippes Patenostre, chirurgien, qui y reconnut toute la charpente du tronc et des membres; le procès-verbal en nomme une à une toutes les parties. Il y avait en outre un linge façonné, *comme de broderie noire*, qui renfermait les os de la tête, à l'exception d'une moitié de la mâchoire inférieure, qui avait été *dérobée* dans une autre translation de reliques. On rapporte que l'auteur de ce larcin en fut châtié par une grave maladie dont il ne guérit que quand il eut restitué la portion de mâchoire volée et l'eut fait renfermer dans un reliquaire d'argent de la forme d'une mâchoire et porté par un ange. Cet *ex voto* subsistait encore en 1655, et fut vu par l'archevêque¹. Après avoir montré les reliques au peuple, pendant qu'on chantait des hymnes et des répons en l'honneur de saint Viâtre, il les remit dans de nouveaux linges qui

¹ L'usage des reliquaires affectant la figure de la relique qu'ils renfermaient, était commun au moyen-âge. Un des plus curieux de ce genre est la tête en vermeil, contenant le chef d'un saint, qui fut trouvée en 1827 dans un champ auprès de Tours. V. *les Mém. de la Société académique de Tours*, tom. IX, et t. X, pag. 87.

furent donnés par M^{me} Isabelle, veuve de M. Claude de Meung, chevalier, seigneur de la Ferté-Avrain ¹, Tremblevif et Villebrosse ². Le taffetas vert fut conservé ; et le tout, après avoir été scellé des armes de l'archevêque, fut déposé dans la nouvelle châsse.

Les noms des témoins sont d'abord ceux de la famille de Meung de la Ferté, ceux de plusieurs seigneurs des châteaux environnants, et après viennent les noms des *gagers* (marguilliers), et ceux de plusieurs *manants et habitants notables* de la paroisse.

Le premier dimanche d'août suivant, l'archevêque de Bourges retourna à Tremblevif, et là, à neuf heures du matin, revêtu de ses ornements pontificaux, escorté de plusieurs chanoines d'Orléans, de l'archidiacre de Sologne, Jean Rugy, et de beaucoup d'autres prêtres de son diocèse et de celui d'Orléans, il monta à la châsse de saint Viâtre, la fit ouvrir, et trouva toutes choses dans l'état où il les avait laissées. Il la fit porter alors par son maître des cérémonies, et la conduisit solennellement

¹ Maintenant la *Ferté-Beauharnais*, à deux lieues de Tremblevif. C'est encore une des terres les plus considérables de la Sologne ; elle renferme plus de 3,000 hectares.

² Les terres de Tremblevif et Villebrosse portaient le titre de châtellenie, et avaient une coutume sous-locale de celle de Blois.

au reposoir à demeure où, s'étant placé *avec tous ses officiers sur un théâtre* dressé à cet effet, il fit mettre les reliques sur l'autel qui est au milieu du reposoir, et fit la bénédiction de la châsse d'argent qui se trouvait aussi sur cet autel. Le prélat laissa quelque temps les reliques exposées aux hommages des fidèles, *les faisant voir, manifester et vénérer à tout le clergé, noblesse et peuple assistant.* Après quoi il les fit mettre dans la châsse d'argent, doublée de taffetas blanc, et faite en forme d'une église entourée *de diverses figures et images d'apôtres et autres saints.* Cette cérémonie achevée, on retourna processionnellement à l'église ; la messe fut dite pontificalement, et le procès-verbal de translation, enfermé dans la châsse par l'archevêque, qui fit défense de toucher aux reliques, pour en ôter ou transférer ailleurs, sans la permission expresse de Mgr d'Orléans, et ordonna au curé de faire remettre une copie du procès-verbal au secrétariat de l'évêché d'Orléans, et une autre au trésor de l'église de Tremblevif.

Le rédacteur ou copiste du procès-verbal ajoute qu'il a vu et lu dans un vieux registre de la fabrique que, lors d'une ancienne translation, un nommé *Cornucialle*, qui aidait à tenir un drap au-dessous du *chastaud* (le reposoir à demeure), déroba une

dent, et qu'à peine eut-il quitté le territoire de la paroisse, il se trouva fort mal, et ne fut guéri qu'après la restitution de l'objet volé.

XVIII^e SIÈCLE.

Émbellissements de l'Église pendant ce siècle. — Sa dévastation en 1793.

C'est sûrement au XVIII^e siècle que furent construits les autels du chœur et les deux chapelles de la Vierge et de saint Sulpice ; l'autel de la chapelle gauche, par M. de Barbançois, seigneur de Marmagne ¹ ; et celui de la chapelle droite, par M. de Potin, seigneur de Briou ². Les aïeux de ces deux personnages figurent au nombre des témoins de la translation de 1655. Les tableaux d'autel qui ornent les chapelles portent des armoiries inconnues.

Il y a dans le chœur un lutrin à aigle, assez remarquable ; il est en bois sculpté ; c'est l'ouvrage, dit-on, d'un prêtre de Tremblevif, qui vivait dans le dernier siècle.

¹ Marmagne est situé dans la paroisse de Tremblevif, entre la rivière du *Néant* et le *Grand-Étang* (*mare magnum*) qui lui donne son nom.

² Briou, dont le nom doit venir du latin *Brolium* (bois), est tout près de Tremblevif, dans un endroit entièrement déboisé maintenant.

La fin du XVIII^e siècle vit le cours des prospérités toujours croissantes de cette église interrompu par la fureur révolutionnaire. Le district de Romorantin, renouvelant la mauvaise plaisanterie de Denys de Syracuse, changea contre un vêtement de bois le vêtement d'argent du bienheureux saint Viâtre; les cloches de l'église furent converties en gros sous, les livres, chartes et registres de fabrique allèrent chez l'épicier; les inscriptions tumulaires furent biffées en partie, les armoiries effacées, etc. Mais passons sur cette époque si néfaste pour les monuments de tout genre.

XIX^e SIÈCLE

État actuel de l'église; culte de saint Viâtre et de saint Loup. — Conclusion.

Dans ce siècle d'incrédulité et d'égoïsme, il est permis de s'étonner que saint Viâtre ait pu recouvrer sa riche demeure. Toutefois, une très belle châsse en argent, faite sur le modèle de l'ancienne, dont la châsse en bois avait conservé la figure, a été donnée au *bon saint* par M. d'Auteroche, propriétaire de la terre de ce nom, dans la paroisse de Tremblevif. Ce don fut le résultat d'un vœu fait dans une grave maladie. M. d'Auteroche, ayant recouvré

la santé, fit exécuter ce beau morceau d'orfèvrerie, vers l'année 1817. Cette châsse a la forme d'un temple oblong, enrichi d'une ordonnance d'arcades pleines et à pilastres engagés, distribuées par quatre sur les grands côtés et deux sur les petits ; ces arcades servent de niches aux statues des douze Apôtres : sur le milieu de l'édifice est, selon l'usage, un clocheton. Le style d'architecture est de l'ordre toscan ; l'exécution générale est bonne ; la châsse pèse 90 marcs, ou 22 kil. 50 cent., ce qui la porte à 5,000 fr. de valeur intrinsèque : elle en a coûté 10,000 au donateur. M. de Varicourt, alors évêque d'Orléans ¹, l'a consacrée, et a fait la translation des reliques. Je n'ai pu m'empêcher de craindre, en voyant le faible grillage en fer qui l'entoure, qu'elle ne devienne un jour la proie de quelques curieux, semblables à ceux qui ont enlevé les médailles de la bibliothèque Royale.

A la fête de saint Viâtre, qui est placée au 5 d'août, et à celle de la translation des reliques, qui a lieu le premier dimanche du même mois, l'office se célèbre avec pompe. Quatre chantres

¹ Depuis le rétablissement du siège épiscopal de Blois, en 1823, et la nouvelle circonscription diocésaine, qui est la même que celle du département de Loir-et-Cher, l'église de Tremblevif est du diocèse de Blois : elle avait toujours fait partie autrefois de celui d'Orléans.

et un serpent figurent au lutrin, tandis que quatre autres chantres *chappent*. Les ornements d'autel, ceux des officiants, et particulièrement ceux du curé, sont magnifiques, et proviennent de la libéralité toujours soutenue de la famille d'Auteroche. L'église, quoique grande, ne peut contenir la foule des fidèles ; le porche et l'avenue plantée, sont remplis d'un grand nombre de personnes agenouillées, qui peuvent, malgré leur éloignement, jouir de l'aspect des cérémonies religieuses, en raison de la disposition intérieure de l'église : le vaisseau présente en effet une espèce d'amphithéâtre formé par le chœur, plus élevé que la nef, par les deux autels et la châsse qui les surmonte. Des nuages d'encens s'échappent par les quatre arcades du clocher et se répandent autour de l'édifice ; une douzaine de quêteurs et quêteuses circulent au milieu de la foule, et demandent *pour Saint-Viâtre, pour l'église, pour Saint-Loup, pour la confrérie de Saint-Loup, pour celles de Saint-Joseph, de la Vierge, etc.*

Après l'office, les fidèles, pour se garantir des fièvres présentes ou à venir, passent sous la châsse de saint Viâtre, placée sur une estrade disposée à cet effet. Peu d'hommes accomplissent maintenant cette pratique pieuse ; mais l'affluence des femmes est si grande pour s'en acquitter, qu'elles se succèdent

continuellement pendant près d'une heure, tenant presque toutes des petits enfants par la main ou dans les bras. Elles vont aussi prier dans la crypte, où brûle une chandelle en suif bleu, dans un flambeau de bois, au pied duquel est un plat d'étain pour recevoir les offrandes. Leur prière faite, elles ramassent ordinairement un peu de la terre du caveau, ou râclent la colonne qui soutient la voûte, pour en recueillir la poussière et la boire en infusion, comme spécifique contre toutes les maladies, mais spécialement contre la fièvre endémique de la Sologne.

Il est présumable que c'est le nom du bourg du *Tremble* qui aura fait donner à son patron la réputation de guérisseur de fièvres, cette maladie s'annonçant ordinairement par le frisson ¹. Les traditions du moyen-âge, conservées fidèlement par les paysans, attribuent souvent aux saints des pouvoirs fondés sur des analogies du même genre. Ainsi, dans notre pays et les environs, on dit que saint Genou est bon pour les ankiloses, saint Cloud pour les tour-

¹ Les habitants de Tremblevif avaient faussement attribué à ce frisson l'origine du nom de leur localité, qui s'expliquait beaucoup mieux, comme nous l'avons dit, par le souvenir du tremble de la légende (*tremuli vicus*). Cette erreur populaire provoqua de très vives réclamations. Enfin, un décret impérial du 6 décembre 1854, faisant droit à des demandes réitérées, a décidé que la commune s'appellerait désormais *Saint-Viâtre*.

nures, sainte Claire pour les maux d'yeux, saint Fort pour les gens faibles; et lorsqu'on ne trouve pas de nom de saint répondant à celui de la maladie à guérir, on va même jusqu'à en supposer avec bonne foi: par exemple, un paysan, affligé de surdité, vint demander, un jour, à un prêtre du diocèse de Blois, un évangile à *saint Sourdin*. On peut lire à ce sujet les spirituels articles qu'a publiés M. Arnault dans les tom. 47 et 48 de la Revue de Paris, sur le *patronage déferé à certains saints*.

L'église de Tremblevif possède aussi quelques reliques de saint Loup, dont le culte est tellement répandu dans toute la Sologne, qu'il y a peu d'églises qui n'aient un autel en son honneur. Si saint Viâtre guérit de la fièvre, celui-ci guérit de la peur, et inspire une vénération au moins égale à celle du premier. Cette croyance doit dériver aussi du nom du saint, le *loup-garou* étant, dans la Sologne, comme dans le Berry et ailleurs, la personnification du malin esprit et de ceux qui ont fait un pacte avec lui, et le danger de sa rencontre pendant la nuit, excitant au plus haut point la frayeur des gens du pays.

Lorsqu'après l'office de saint Viâtre on passe sous la châsse, il est d'usage de monter ensuite sur l'autel supérieur et d'embrasser sur les deux joues une figure horrible en bois peint, barbue et mitrée, pla-

cée sur cet autel, et qui représente saint Loup. Un ancien curé de Tremblevif voulut abolir cette cérémonie, et eut le courage de *prêcher contre son saint*; mais il n'y réussit pas.

La fête de saint Loup, qui se célèbre le 1^{er} de septembre, et l'*assemblée* qui a lieu le dimanche suivant, ainsi que les deux fêtes de saint Viâtre, amènent beaucoup de monde à Tremblevif, qui demeure, tout le reste de l'année, dans un isolement profond, au milieu des steppes de la Sologne. On fait encore cependant ce qu'on appelle *des voyages* aux autels des deux saints. Des paysans viennent de fort loin quelquefois, pour se guérir *des fièvres*, ou pour guérir leurs enfants de la peur, *en faisant dire des Évangiles* à saint Viâtre et à saint Loup. C'est encore là un souvenir de ces pèlerinages considérables que l'on entreprenait si facilement au moyen-âge pour aller visiter les reliques des saints et en obtenir des guérisons miraculeuses, à défaut des secours de la médecine, fort peu avancée à cette époque.

On remarquera enfin que, dans la légende de saint Viâtre, comme dans celles de la plupart des saints locaux ou particuliers, il est toujours question de montagnes, de pierres, de fontaines ou d'arbres consacrés, participant au culte des saints honorés dans le voisinage. Il est impossible de méconnaître

ici l'esprit qui a présidé à l'établissement de la religion chrétienne sur les ruines du Druidisme et du Polythéisme. On voit en effet avec quelle tenacité se sont perpétuées les pratiques païennes qui s'introduisirent, dès le principe, dans le culte nouveau. Ce fut probablement malgré les efforts que durent tenter ses premiers apôtres pour les repousser; car je dois dire que je ne partage nullement l'opinion de ceux qui posent en thèse générale que le nouveau culte lui-même s'empressa de les adopter, pour les faire tourner à son profit, en changeant seulement leur direction et leur objet.

